

L'avenir de l'audiovisuel au Québec : Perspectives et solutions selon Denis Martel

Mémoire présenté au groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au
québec

PAR

Denis Martel

Stratège numérique

<https://denismartelstrategie.ca/>

Novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
1. Introduction.....	3
1.1. Contexte et enjeux.....	3
1.2. Positionnement et objectifs du mémoire.....	3
1.3. Méthodologie et sources utilisées.....	4
2. Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires.....	4
2.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif.....	4
2.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif.....	5
2.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer.....	5
3. Soutenir la production de contenus variés de qualité.....	5
3.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif.....	5
3.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif.....	6
3.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer.....	6
4. Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus.....	7
4.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif.....	7
4.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif.....	7
4.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer.....	8
5. Améliorer la promotion des contenus québécois.....	8
5.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif.....	8
5.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif.....	9
5.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer.....	9
6. Stimuler l'exportation et le rayonnement international.....	9
6.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif.....	10
6.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif.....	10
6.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer.....	10
7. Recommandations globales.....	11
7.1. Synthèse des actions prioritaires.....	11
7.2. Plan d'action concret pour les prochaines années.....	11
8. Conclusion.....	12
Importance de l'audiovisuel dans l'identité québécoise.....	12
Appel à la collaboration entre acteurs publics et privés.....	13
Perspectives d'avenir.....	13

1. Introduction

1.1. Contexte et enjeux

L'industrie audiovisuelle québécoise est confrontée à une transformation majeure dans un environnement globalisé où les technologies numériques redéfinissent les modes de création, de production et de diffusion. Ce secteur, pourtant vital pour la préservation et la promotion de l'identité culturelle québécoise, fait face à des défis complexes : compétition accrue des plateformes internationales, fragmentation des audiences et évolution rapide des attentes des publics. Parallèlement, l'accessibilité des outils numériques ouvre de nouvelles opportunités pour les créateurs indépendants, mais met en lumière des inégalités dans l'accès aux ressources et aux financements.

L'avenir de l'industrie repose sur sa capacité à innover tout en soutenant les talents locaux et en favorisant une collaboration entre tous les acteurs, des créateurs aux diffuseurs en passant par les annonceurs. Ce mémoire se penche sur des solutions concrètes pour répondre à ces défis et garantir un avenir prospère à l'audiovisuel québécois.

1.2. Positionnement et objectifs du mémoire

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche proactive visant à proposer des pistes de solution pour répondre aux objectifs définis par le Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec. Les recommandations s'articulent autour de cinq axes principaux :

- 1.2.1.1. Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires.
- 1.2.1.2. Soutenir la production de contenus variés et de qualité.
- 1.2.1.3. Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus pour qu'ils soient accessibles à tous les publics et écrans.
- 1.2.1.4. Améliorer la promotion des contenus québécois à travers toutes les étapes de production et diffusion.
- 1.2.1.5. Stimuler l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et talents québécois sur les marchés internationaux.

Ces propositions reposent sur une analyse des défis actuels et des exemples de bonnes pratiques locales et internationales.

1.3. Méthodologie et sources utilisées

Ce mémoire s'appuie sur une méthodologie qualitative combinant l'analyse des défis structurels de l'industrie, des études de cas internationales et de consultations documentaires. Les sources principales incluent :

- 1.3.1. Les directives et documents du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec.
- 1.3.2. Des articles et textes stratégiques sur les modèles publicitaires, la diffusion numérique et le soutien à la création.
- 1.3.3. Des vidéos et témoignages de professionnels du secteur, tels que les réflexions sur les plateformes locales et les enjeux de financement.
- 1.3.4. Des pratiques internationales, comme les modèles de co-production, les programmes d'incubation pour créateurs numériques, et les stratégies d'intégration des contenus locaux dans les écosystèmes numériques.

Cette démarche permet d'identifier des recommandations adaptées aux réalités québécoises tout en s'inspirant d'approches éprouvées à l'étranger.

2. Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires

Favoriser un environnement propice à la découverte et à l'émergence des idées les plus novatrices, ainsi qu'à l'épanouissement des meilleurs talents québécois, est essentiel pour garantir la vitalité et la pertinence de l'industrie audiovisuelle. Cette ambition repose sur des actions concrètes à court, moyen et long terme, inspirées des meilleures pratiques locales et internationales.

2.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif

- 2.1.1. **Élargir l'accès aux subventions pour les créateurs numériques :** Accorder les mêmes avantages fiscaux et crédits d'impôt aux créateurs numériques qu'aux producteurs traditionnels, afin de soutenir les projets innovants sur des plateformes comme YouTube, Spotify, TikTok et Twitch.
- 2.1.2. **Mettre en avant les formats émergents :** Développer des programmes spécifiques pour les récits interactifs, les contenus immersifs et les formats courts adaptés aux réseaux sociaux, afin de valoriser les formes d'expression créatives adaptées aux nouvelles habitudes des publics.
- 2.1.3. **Créer des incubateurs spécialisés :** Établir des structures offrant un soutien technique, financier et créatif pour accompagner les talents émergents dans leur professionnalisation, tout en favorisant les collaborations intersectorielles avec les universités et les entreprises technologiques.

2.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif

À moyen terme, le Québec devrait viser un écosystème où les créateurs de toutes tailles, qu'ils proviennent des milieux traditionnels ou numériques, ont un accès équitable aux ressources et aux opportunités. Cette vision inclut une reconnaissance accrue des formats numériques dans les institutions et les mécanismes de financement, ainsi qu'une diversification des récits pour refléter la richesse culturelle et linguistique du Québec.

À long terme, l'industrie devrait devenir un leader mondial en matière d'innovation créative. Le Québec pourrait se distinguer par une culture d'incubation qui attire les talents locaux et internationaux, ainsi que par un modèle de collaboration unique entre créateurs, diffuseurs et instances publiques. Cet écosystème intégré favoriserait la production de récits universels qui portent l'identité québécoise sur les scènes locales et internationales.

2.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer

Corée du Sud : Les incubateurs pour créateurs numériques soutiennent le développement de projets innovants en offrant un accès à des outils technologiques avancés et à des formations sur les récits immersifs.

France : Les subventions dédiées aux formats numériques, telles que les fonds alloués aux séries interactives et aux contenus web originaux, favorisent l'émergence de récits adaptés aux plateformes numériques.

Norvège : Les programmes de mentorat pour jeunes créateurs encouragent l'expérimentation artistique tout en formant les talents à utiliser des technologies de pointe comme l'intelligence artificielle et la réalité augmentée.

En mettant en œuvre ces initiatives, le Québec pourra cultiver un vivier de talents créatifs, tout en valorisant des récits novateurs capables de renforcer la culture locale et de séduire des publics internationaux.

3. Soutenir la production de contenus variés de qualité

Déployer des stratégies pour soutenir la production de contenus diversifiés, en ce qui a trait tant aux formats qu'aux genres. Trouver des solutions originales pour stimuler une production audiovisuelle de qualité et ainsi accroître l'attractivité de ces œuvres sur la scène locale et internationale.

3.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif

- 3.1.1. **Faciliter l'accès aux ressources professionnelles pour les créateurs indépendants** : Mettre en place des programmes qui ouvrent l'accès à des studios, équipements professionnels et formations pour les créateurs indépendants, afin d'améliorer la qualité et l'envergure de leurs productions.
- 3.1.2. **Repenser les modèles publicitaires** : Encourager une collaboration active entre les publicitaires, les créateurs et les producteurs pour développer des approches publicitaires intégrées, comme des récits sponsorisés authentiques et des placements de marque stratégiques.
- 3.1.3. **Encourager les collaborations hybrides** : Favoriser des partenariats entre producteurs établis et créateurs web pour combiner l'expertise traditionnelle à l'innovation numérique, tout en explorant de nouveaux formats adaptés aux habitudes modernes des publics.

3.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif

À moyen terme, l'industrie audiovisuelle québécoise devrait devenir un écosystème inclusif où les créateurs indépendants ont accès aux mêmes opportunités que les grandes maisons de production. Cela inclut une reconnaissance accrue des formats numériques dans les mécanismes de financement et des modèles de collaboration publicitaire qui valorisent autant les récits traditionnels que les contenus innovants.

À long terme, le Québec pourrait s'établir comme un leader mondial en matière de diversité des contenus et d'innovation audiovisuelle. Une industrie harmonisée entre les créateurs traditionnels et numériques, soutenue par un système publicitaire évolué, pourrait générer des récits culturellement riches et attractifs sur la scène internationale, tout en maintenant une forte identité locale.

3.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer

Corée du Sud : Les collaborations entre annonceurs et créateurs pour développer des récits sponsorisés authentiques montrent comment une publicité intégrée peut financer des productions tout en engageant les publics de manière organique.

France : Des initiatives comme les Fonds de soutien CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) valorisent la diversité des formats et encouragent la production de contenus numériques et interactifs.

Allemagne : Les programmes de co-production entre diffuseurs publics et indépendants renforcent la qualité des contenus et offrent un modèle équilibré pour le soutien aux créateurs issus de divers milieux.

En intégrant les créateurs indépendants, en modernisant les modèles publicitaires et en favorisant des collaborations hybrides, le Québec peut

transformer son industrie audiovisuelle en un moteur d'innovation et de qualité, répondant aux attentes des publics locaux et internationaux.

4. Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus

Développer des mécanismes permettant une distribution judicieuse des œuvres sur tous les types d'écrans, qu'il s'agisse de cinéma, de télévision ou d'écrans connectés. Garantir aux Québécoises et aux Québécois un accès facile aux contenus audiovisuels produits ici et financés avec des fonds publics.

4.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif

- 4.1.1. **Moderniser les plateformes locales et en élargir l'accès aux créateurs indépendants** : Les plateformes québécoises comme Tou.tv, Télé-Québec, QUB et Noovo doivent être modernisées et s'ouvrir davantage aux créateurs indépendants. Cela passe par des processus de sélection transparents et inclusifs, mettant fin aux barrières de l'industrie limitant l'accès à ces outils publics.
- 4.1.2. **Créer un accès abordable aux archives audiovisuelles** : Le coût des archives québécoises doit être revu pour les rendre accessibles aux producteurs de toutes tailles. Inspiré du modèle britannique British Pathé, cet accès élargi encouragera la réutilisation des œuvres existantes et renforcera la richesse de la culture.
- 4.1.3. **Exiger l'intégration des plateformes québécoises sur les téléviseurs intelligents** : Imposer par règlement l'intégration d'applications québécoises comme Tou.tv et Télé-Québec dans les menus d'accueil des téléviseurs intelligents vendus au Québec. Cette visibilité accrue garantirait un accès simplifié aux productions locales.

4.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif

À moyen terme, le Québec devrait bâtir un écosystème numérique robuste où les plateformes locales se positionnent comme des alternatives compétitives face aux géants mondiaux. Cela inclut l'optimisation des algorithmes de recommandation pour promouvoir les contenus québécois et une infrastructure numérique qui facilite l'accès universel.

À long terme, l'objectif est de garantir que chaque Québécois puisse facilement consommer des contenus locaux sur tous les types d'écrans. Les diffuseurs traditionnels et numériques devraient collaborer pour offrir des expériences intégrées et répondre aux attentes des nouvelles générations, tout en renforçant l'identité culturelle québécoise. De plus, le

Québec pourrait devenir un modèle international pour l'accessibilité culturelle et la découvrabilité des contenus.

4.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer

Corée du Sud : Ce pays a investi dans des infrastructures numériques robustes et des archives nationales en ligne pour garantir la préservation et la découvrabilité de son patrimoine audiovisuel.

Union Européenne : Des réglementations, comme celles du Digital Services Act, obligent les plateformes numériques à promouvoir les contenus locaux, un modèle inspirant pour le Québec.

Royaume-Uni : Les initiatives comme la British Pathé Archive rendent les archives audiovisuelles accessibles aux créateurs, encourageant la réutilisation et la valorisation du patrimoine culturel.

En mettant en œuvre ces actions, le Québec pourra renforcer la diffusion et l'exploitation de ses contenus, garantir leur accessibilité à tous les publics et soutenir une industrie audiovisuelle florissante et inclusive. Cette approche contribue à préserver et promouvoir l'identité culturelle québécoise dans un environnement globalisé.

5. Améliorer la promotion des contenus québécois

Repenser les stratégies de mise en marché pour mieux promouvoir les contenus et talents québécois. Explorer des moyens innovants de maximiser la visibilité des productions locales, dans les espaces tant traditionnels que numériques, ainsi que leur découvrabilité. La découvrabilité est entendue ici comme la capacité d'un contenu culturel en ligne de se laisser découvrir aisément par la personne qui le recherche et de se faire proposer à la consommatrice ou au consommateur qui n'en connaissait pas l'existence.

5.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif

- 5.1.1. **Optimisation algorithmique** : Collaborer avec les plateformes numériques pour que les productions québécoises soient mises en avant dans leurs algorithmes de recommandation. S'inspirer des modèles européens qui imposent des quotas locaux peut être une solution efficace.
- 5.1.2. **Moderniser les galas et événements culturels** : Rénover les formats des remises de prix pour inclure des catégories et galas adaptées aux nouveaux formats numériques (capsules web, influenceurs, balados, récits interactifs) et intégrer des segments interactifs et exclusifs pour les plateformes numériques.

- 5.1.3. **Favoriser la formation en marketing et découvrabilité** : Créer des programmes de formation continue pour les créateurs, producteurs et diffuseurs, axés sur le marketing numérique, l'optimisation des algorithmes des plateformes numériques, et les analyses de données pour mieux atteindre les publics.

5.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif

À moyen terme, le Québec devrait être en mesure de promouvoir ses contenus de manière systématique grâce à des campagnes stratégiques intégrées et à des événements culturels modernisés. Les créateurs et diffuseurs locaux devraient bénéficier d'un accès accru aux outils de marketing numérique et d'une expertise renforcée pour maximiser leur visibilité.

À long terme, le Québec pourrait se positionner comme un leader mondial en découvrabilité numérique. Un écosystème collaboratif bien établi entre créateurs, diffuseurs, annonceurs et institutions garantirait une promotion efficace des contenus locaux. Cet écosystème permettrait également de renforcer l'identité culturelle québécoise tout en élargissant l'audience des productions locales sur les marchés internationaux.

5.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer

France : TV France International promeut les productions françaises à l'étranger grâce à des partenariats stratégiques avec les diffuseurs internationaux. Ce modèle pourrait être adapté pour renforcer la présence des contenus québécois à l'étranger.

Corée du Sud : Les stratégies de promotion numérique, combinées à l'utilisation d'influenceurs locaux, ont permis aux contenus coréens (K-Drama, K-Pop) de conquérir une audience mondiale.

Scandinavie : Les formations en marketing et storytelling numérique, proposées aux créateurs via des collaborations entre institutions éducatives et diffuseurs, permettent de répondre aux exigences des marchés globaux tout en valorisant l'identité locale.

En adoptant ces actions et en s'inspirant de modèles internationaux, le Québec pourra non seulement promouvoir efficacement ses contenus, mais aussi assurer leur découvrabilité et leur rayonnement auprès des publics locaux et internationaux.

6. Stimuler l'exportation et le rayonnement international

Développer une expertise afin que des œuvres, formats et propriétés intellectuelles québécoises se démarquent et se vendent davantage à l'international.

6.1. Trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif

- 6.1.1. **Renforcer les programmes d'aide à l'exportation** : Créer ou bonifier des initiatives comme le Programme d'aide à l'exportation (PAEX) pour soutenir les producteurs et créateurs québécois dans leurs démarches internationales, notamment pour la promotion, la traduction et la présentation de projets aux marchés étrangers.
- 6.1.2. **Encourager la participation aux festivals et marchés clés** : Financer et organiser la participation des créateurs et producteurs québécois à des événements majeurs comme le MIPCOM, le Festival de Cannes et le TIFF, pour nouer des partenariats et établir des réseaux solides.
- 6.1.3. **Investir dans l'adaptation des contenus** : Prioriser le doublage, le sous-titrage et la localisation culturelle des contenus québécois pour qu'ils soient accessibles et attrayants pour des audiences internationales, sans perdre leur authenticité.

6.2. Ma vision d'avenir en lien avec cet objectif

À moyen terme, le Québec doit établir un réseau bien structuré de collaborations internationales en matière de co-productions et d'ententes de distribution. Ces efforts devraient permettre aux œuvres québécoises d'obtenir une reconnaissance accrue sur des marchés stratégiques, en particulier dans les régions francophones et les marchés en croissance comme l'Asie et l'Afrique.

À long terme, l'industrie audiovisuelle québécoise pourrait devenir une référence mondiale pour son innovation et sa capacité à exporter des récits culturellement riches et universels. Une stratégie cohérente d'exportation et de rayonnement assurerait une présence constante des contenus québécois sur les plateformes internationales et un positionnement compétitif dans les industries culturelles mondiales.

6.3. Initiatives dont nous pourrions nous inspirer

- 6.3.1. **France** : Le modèle de TV France International, qui accompagne les productions françaises dans leur promotion et distribution à l'étranger, pourrait être une source d'inspiration pour créer une structure dédiée à l'exportation des contenus québécois.
- 6.3.2. **Corée du Sud** : Les stratégies numériques utilisées pour promouvoir les K-dramas et K-pop (comme le ciblage algorithmique et les collaborations internationales) montrent comment le marketing numérique peut transformer des productions locales en phénomènes globaux.
- 6.3.3. **Union européenne** : Les accords de co-production entre plusieurs pays européens permettent un partage des ressources et une diffusion conjointe des œuvres sur les marchés partenaires. Ce modèle de

mutualisation peut être adapté pour maximiser l'impact des productions québécoises.

- 6.4. En mettant en œuvre ces stratégies, le Québec pourra augmenter significativement la visibilité de ses contenus et talents sur les marchés internationaux, tout en renforçant son identité culturelle et son poids économique dans l'industrie audiovisuelle mondiale.

7. Recommandations globales

7.1. Synthèse des actions prioritaires

Pour assurer l'avenir et la prospérité de l'industrie audiovisuelle québécoise, les recommandations s'organisent autour des cinq grands axes stratégiques suivants :

Stimuler la créativité locale : Élargir les subventions pour les créateurs numériques et traditionnels, en intégrant des soutiens spécifiques pour les formats innovants et interactifs.

Soutenir une production diversifiée et accessible : Faciliter l'accès des créateurs indépendants aux infrastructures professionnelles et moderniser les modèles publicitaires pour inclure tous les acteurs de l'industrie.

Renforcer la diffusion locale et internationale : Garantir une accessibilité universelle des contenus sur toutes les plateformes en intégrant les outils québécois dans les écosystèmes numériques et en optimisant leur découvrabilité.

Promouvoir activement les œuvres québécoises : Déployer des stratégies de marketing cohérentes et adaptées aux réalités numériques, en collaboration avec les créateurs et diffuseurs.

Accroître le rayonnement international : Exploiter les co-productions, festivals et plateformes numériques mondiales pour étendre la portée des contenus et talents québécois.

7.2. Plan d'action concret pour les prochaines années

Phase 1 : Renforcement local

Mise en place de subventions adaptées : Créer des programmes destinés aux créateurs numériques et indépendants pour stimuler l'innovation et renforcer la diversité des récits.

Archivage accessible : Réduire les coûts des archives audiovisuelles québécoises pour encourager leur utilisation par les producteurs et préserver le patrimoine culturel.

Modernisation publicitaire : Lancer un chantier collaboratif avec les annonceurs pour redéfinir les modèles publicitaires adaptés aux nouvelles réalités numériques et locales.

Phase 2 : Transition numérique

Plateformes locales sur les téléviseurs intelligents : Exiger l'intégration par défaut des applications québécoises comme Tou.tv dans les téléviseurs connectés.

Optimisation algorithmique : Collaborer avec les plateformes numériques pour garantir la découvrabilité des contenus québécois par le biais de recommandations adaptées.

Digitalisation des diffuseurs traditionnels : Fournir un financement spécifique pour aider les radios et télévisions locales à accélérer leur transition numérique.

Phase 3 : Expansion internationale

Participation accrue aux marchés internationaux : Encourager et financer la participation aux festivals et marchés stratégiques tels que le MIPCOM et le TIFF.

Co-productions et localisation : Renforcer les collaborations internationales et adapter les contenus (doublage, sous-titrage) pour mieux répondre aux attentes des marchés cibles.

Phase 4 : Évaluation et ajustement

Mesure de l'impact : Analyser les résultats des initiatives pour ajuster les priorités et identifier les opportunités d'amélioration.

En adoptant ce plan d'action structuré, le Québec peut non seulement relever les défis actuels de l'industrie audiovisuelle mais aussi en faire un acteur majeur sur les scènes locale et internationale.

8. Conclusion

Importance de l'audiovisuel dans l'identité québécoise

L'industrie audiovisuelle québécoise joue un rôle essentiel dans la préservation et la promotion de l'identité culturelle du Québec. Elle reflète non seulement la diversité et les valeurs d'une société francophone unique en Amérique du Nord, mais elle agit aussi comme un levier pour l'imaginaire collectif et le développement économique. Alors que les plateformes numériques et les habitudes de consommation redéfinissent les règles du jeu mondial, il devient impératif de protéger cet héritage tout en s'adaptant aux réalités d'un marché en mutation.

Renforcer l'industrie audiovisuelle ne revient pas uniquement à soutenir une production locale, mais à investir dans un écosystème créatif qui peut rayonner

sur les scènes locale et internationale. Grâce à des contenus innovants et diversifiés, le Québec peut non seulement affirmer son identité, mais aussi se positionner comme un acteur incontournable dans l'univers audiovisuel globalisé.

Appel à la collaboration entre acteurs publics et privés

Le succès des initiatives proposées dans ce mémoire repose sur une mobilisation concertée de tous les acteurs de l'écosystème audiovisuel : créateurs, producteurs, diffuseurs, annonceurs et instances gouvernementales. Les partenariats public-privé représentent une clé pour aligner les visions stratégiques, mutualiser les ressources et garantir la durabilité des projets.

Cette collaboration doit encourager l'innovation en alliant la créativité des artistes, le soutien des institutions publiques et la flexibilité du secteur privé. Une synergie entre ces forces permettra de relever des défis majeurs comme la découvrabilité numérique, l'intégration technologique et la conquête de nouveaux marchés. Ce dialogue est essentiel pour transformer l'industrie audiovisuelle en un moteur d'excellence et de créativité, tout en maintenant une forte identité québécoise.

Perspectives d'avenir

En s'appuyant sur les stratégies détaillées dans ce mémoire, le Québec peut consolider son industrie audiovisuelle en répondant aux attentes des publics modernes tout en préservant son patrimoine culturel. En misant sur une approche inclusive, innovante et collaborative, l'industrie peut devenir un modèle international pour la production, la diffusion et la promotion de contenus culturels.

L'avenir de l'audiovisuel québécois repose désormais sur la capacité de ses acteurs à innover, à s'unir et à s'adapter. C'est en saisissant cette opportunité collective que la voix et la vision québécoises pourront continuer de résonner avec force à travers le monde.